

Date d'affichage délibération : 24 décembre 2024

PRESENTS (23) : Marie-Charlotte NOUHAUD, Olivier MAGRO, Pascale TORRENTS-BELTRAN, Denis PARIS, Sylvie CHANTELAUZE, Sylvain PIESSET, Nicolas PIERRET, Lamia KORT, Nabil KORT, Martine LEGRAND, Michel DANNEQUIN, Alexis ANIAMBOSSOU, Xavier JAPIOT, Nathalie DESIDERI, Jack-Alexandre BARON, Christophe THOLIMET, Aurélie POTIER, Vincent VANDENHERREWEGHE, Carole CHAVANCE, Yann MOREAU, Amina BACAR, Alexandra LACHASSE, Vivien LAGUETTE.

REPRÉSENTÉS (7) : Céline CHANU représentée Marie-Charlotte NOUHAUD, Françoise BOURDREUX représentée Jack-Alexandre BARON, Anne-Sophie GUERIN représentée Michel DANNEQUIN, Thierry TIXIER représenté par Vincent VANDENHERREWEGHE, Hélène LION représentée par Xavier JAPIOT, Hanane ZAROUALA représentée par Pascale TORRENTS-BELTRAN, Jean-Claude DELAUNE représenté par Lamia KORT.

ABSENTS (3) : Jessica DUBOIS-BEOLETTO, Thomas IANZ, Carole LEBEE.

Secrétaire de séance : Pascale TORRENTS-BELTRAN.

CM24-068 - CULTURE : APPROBATION DE LA POLITIQUE DOCUMENTAIRE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la Loi n°2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique,
VU l'article L. 310-6 du Code du Patrimoine relatif à l'élaboration des politiques documentaires,
CONSIDERANT la nécessité d'orienter la gestion des collections disponibles à la Médiathèque,
CONSIDERANT la présentation de ce point en Commission Services à la Population réunie le 9 décembre 2024,

**Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire
Entendu l'exposé de Monsieur Sylvain PIESSET, rapporteur,
Après en avoir délibéré A L'UNANIMITE,**

- APPROUVE la politique documentaire de la Médiathèque Les Sources Vives.

Cet acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Melun dans les deux mois suivant son exécution

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits,
pour extrait certifié conforme, le Maire,

Marie-Charlotte NOUHAUD



Préambule

Médiathèque Les Sources Vives : un équipement culturel de proximité

- Le territoire desservi
- Diagnostique interne des collections
 - Plan de classement des collections & diagnostique
 - Accessibilité
 - Analyse globale

Politique documentaire : orientation générale

- Acquisition
- Désherbage et équipement
- Valorisation

Annexe

- Charte des dons

Préambule

La politique documentaire est un outil qui permet d'orienter la gestion des collections d'une médiathèque. Elle découle du Projet Culturel Scientifique Educatif et Social de la médiathèque¹ et plus largement de la politique culturelle de la ville. Elle a pour mission d'affirmer le principe de pluralisme et de diversité des collections des bibliothèques (multiplicité des connaissances, des courants d'idées, d'opinions et des productions éditoriales) dans le respect du cadre comptable.

Prévue par la loi du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique promulguée le 21 décembre 2021, publiée au Journal officiel du 22 décembre 2021.

L'article L. 310-6 du code du patrimoine est ainsi rétabli :

« Art. L. 310-6.-Les bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements élaborent les orientations générales de leur politique documentaire, qu'elles présentent devant l'organe délibérant de la collectivité territoriale ou du groupement et qu'elles actualisent régulièrement. Elles présentent également leurs partenariats avec les organismes culturels, éducatifs et sociaux, les établissements pénitentiaires et les établissements d'accueil de la petite enfance. La présentation peut être suivie d'un vote de l'organe délibérant. »

Par délibération du Conseil Municipal du..... cette politique documentaire est adoptée

¹ * Le PCSES, le projet scientifique, culturel, éducatif et social est un document stratégique, qui permet de « partager les enjeux de la lecture publique, garantir la dynamique des projets portés par les collectivités territoriales avec l'aide de l'État et assurer l'inscription sur la longue durée de cette politique publique » (d'après la brochure du Ministère de la culture et de la communication)

Médiathèque Les Sources Vives : un équipement culturel de proximité

Rayonnement territorial

La commune d'Avon (environ 14500 habitants) est limitrophe avec la ville de Fontainebleau, disposant elle-même d'une médiathèque. La ville comprend un Quartier Politique de la Ville, de nombreuses associations culturelles et sportives (une cinquantaine). Le mandat politique actuel défend les valeurs républicaines suivantes : écologie, démocratie et solidarité. Le Project Educatif de Territoire 2022-2026 définit la politique éducative de la commune autour des axes suivants : l'accompagnement à la citoyenneté, le développement individuel au travers des pratiques sportives et culturelles, la lutte contre le harcèlement et l'inclusion des enfants porteurs de handicap.

La médiathèque est un nouvel équipement communal ouvert le 08/05/2021. Service de lecture publique, il constitue l'un des éléments du pôle culturel avec la Maison Dans La Vallée. Proche de la Maison des Jeunes, du parc du Bel-Ebat et à la croisée des quartiers de la ville, la médiathèque est un équipement culturel de proximité qui poursuit un objectif de pleine accessibilité.

Les personnes inscrites sont majoritairement avonnoises mais également originaires de villes de la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau.

Cette structure est ouverte 24 heures par semaine et le 1^{er} dimanche de chaque mois.

Diagnostic interne des collections

L'évaluation des collections est une étape nécessaire pour faire évoluer la politique documentaire de la médiathèque afin que l'offre de service proposée soit en adéquation avec les attentes des publics et puisse satisfaire de nouveaux usagers.

Ces premières années de fonctionnement ont permis de mener une nécessaire mise à niveau de l'établissement aussi bien en moyens organisationnels et fonctionnels qu'en offre documentaire et services rendus à la population.

L'acquisition et le traitement des collections ne s'étant appuyés sur aucun document cadre durant la première année de fonctionnement de ce nouvel équipement, l'équipe de la médiathèque s'attelle alors à construire collectivement une politique documentaire basée sur une réorganisation des espaces tenant compte des usages de ceux-ci et des publics concernés, dans une recherche de lisibilité et de facilité d'accès.

Cette réflexion s'appuie sur des éléments d'observation in-situ et sur des éléments statiques tels que le taux de rotation² des collections.

² Taux de rotations (Rotation : Nbre Prêts / Nbre de doc)

Les Pôles thématiques

Certaines médiathèques font le choix de se détacher du système de classification Dewey (complètement ou partiellement) et d'organiser leurs collections en pôles thématiques. Cela consiste à organiser le classement des documentaires par grandes thématiques en tentant de coller aux habitudes des usagers et à leurs demandes, en s'inspirant notamment du système des librairies.

Si certaines collections justifient la distinction de zones adulte / jeunesse, le choix de la médiathèque Les Sources Vives est de favoriser la circulation des publics à travers une organisation transversale, particulièrement pour les pôles documentaires où prédomine le centre d'intérêt.

Ces publics ou usagers correspondent à deux **sections** : adulte et jeunesse.

Aussi, la médiathèque s'appuie sur la méthodologie de classement employée par Médiathèque Départementale de Seine-et-Marne qui utilise la classification Dewey abrégée.

Afin d'indiquer **l'emplacement** des documents aux usagers sur le catalogue de la médiathèque : chaque notice de document comprend l'emplacement physique de la collection sur une étagère.

PUBLICS et USAGES CIBLES	EMPLACEMENT	COLLECTIONS
Petite Enfance Espace réaménagé près de la zone d'accueil, à destination des petites personnes et de leurs parents.	Petite enfance	Albums cartonnées classés dans des bacs par ordre alphabétique d'auteur
		Albums
		Livres animés, pop-up
	Imagiers PE	Imagiers pour les 0-3 ans
		Livres de bains et livres en tissus
Enfance	Petits docs	1ers documentaires très imagés et faciles d'accès
	Albums	Histoires illustrées, textes courts contenant des classiques jeunesse et des albums de création contemporaine
		Albums en langues étrangères positionnés dans des bacs spécifiques près des autres ouvrages jeunesse
		Contes classiques, revisités, contes du monde sous forme d'albums ou de recueils.
	Livres jeux	Albums jeux d'observation...
	Premières Lectures	Romans pour les 5-8 ans, catégorisés en fonction de l'âge de l'enfant. Collections adaptées et très illustrées. Convient pour l'apprentissage de la lecture des enfants.
	Fond dys	Le fonds inclusion est un nouveau fonds. Il se compose de quelques livres tactiles et brailles sortis des réserves et de l'acquisition de nouveaux romans PL spécialisés en lecture « DYS ».
	Musique jeunesse	CDs destinés aux enfants
		Textes lus par l'auteur ou un comédien.
		Livres avec CD. Contes lus ou livres sur la musique
		Livres à toucher musicaux
	Romans bleus	Romans 9-13 ans
		Romans policiers 9-13 ans
		Romans fantasy/fantastiques
		Romans sciences fiction
		Romans dont vous êtes le héros – 9-13 ans - bleu
	1ères BD	BD et manga pour enfants 5/8 ans, avec un sens de lecture facilité, accent mis sur la lecture de l'image.
	Bandes dessinées séries jeunesse	Contient des BD classés par titre de série, par intercalaires
	Bandes dessinées scénariste jeunesse	Contient des BD classés par scénaristes

	Mangas jeunesse	Classés par tranches d'âges : 10 + ; 12 + ; 14 + ; 16 +
	Parentalité	Le fonds parentalité permet d'aborder les grandes questions liées aux relations parents/enfants/éducateurs. Il est constitué de livres documentaires et de revues spécialisées ainsi que les ouvrages en liens avec la scolarité des élèves (annales, classiques...). De la maternité à l'adolescence.
Adolescents / jeunes adultes	Roman ados rouge	Romans français et étrangers traitant de thèmes adolescents
	Roman policiers ados 14-18 ans rouge	Romans d'enquête, d'espionnage en français et étrangers.
	Littérature de l'imaginaire	Roman fantastique et fantasy 14-18 ans rouge.
Adulte	Romans	Littérature française et étrangères contemporaines.
	Romans policiers	Littérature française et étrangères contemporaines.
	Littérature de l'Imaginaire	Romans de fantasy et fantastiques
	Gros caractère	Littérature française et étrangères, de détente et adaptés à un public malvoyant.
	Livres Lus	Romans lus par les auteurs eux-mêmes ou des comédiens.
	BD scénaristes adulte	Romans graphiques et BD « one-shot » classées au scénaristes
	BD séries adultes	Bd adultes classées par titres de séries
	Comics	Bd dont le scénariste est américain.
	BD séries petit format	Série BD
	Mangas grand format	Mangas
Kiosque	<i>Formation*</i>	<i>Contient des ouvrages pour accompagner la formation tout au long de la vie. *emplacement susceptible d'évoluer</i>
	<i>Informatique*</i>	<i>Collection actualisée d'ouvrages de vulgarisation informatique. *emplacement susceptible d'évoluer</i>
	Presse et offre numérique	Offre numérique - Livres numériques - Médialib
Image et son	Musique Cinéma	Livres en lien : photographie (sauf guide pratique), cinéma, musique et arts vivants.
		DVD adultes et jeunesse : séries, fictions ; documentaires ; films d'animation adulte et jeunesse
		DVD jeunesse
		DVD séries
		DVD documentaires adulte
		DVD documentaires jeunesse
		DVD animation Adulte
		DVD animation jeunesse
		CD (fonds exclusivement originaire de la MD77)
		Vinyles
Monde et société	Monde et société	Généralités, Philosophie ; psychologie, sciences sociales, histoire ; géographie

Mode Arts et Design	Mode Arts et Design	Livres sur les arts et les artistes (sculptures, peintures...)
	Fonds local	Documentaires traitant de la ville d'Avon, de Fontainebleau et plus largement de la région
Ludothèque	Espace jeux de société	Jeux de coopération, de stratégies, réflexion... (de 0 à 99 ans)
	Jeux vidéos	Jeux pour PS5, Xbox series X, Nintendo Switch
	Livres et revues	En lien avec l'univers des jeux vidéos
Science nature et environnement	Science nature et environnement	Regroupe les ouvrages traitant des sciences dures, des sciences naturelles, des questions environnementales. Et de la médecine
Vie Pratique	Cuisine	
	Sport - loisirs	
	Travaux manuels	
	Jardinage	
Langues	Langues du monde	Romans jeunesse (de l'album au roman ados), livre en version original ou bilingue + méthode de langues, linguistiques
	Littérature	Poésie – Théâtre (adulte / jeunesse)

Accessibilité

D'une façon générale, tous les documents présents dans le catalogue de la médiathèque sont consultables sur place et empruntables.

Bien que la médiathèque ne soit pas une bibliothèque de conservation, 2 locaux permettent d'alléger les rayonnages et de conserver certains ouvrages de références.

Il existe 2 réserves utilisées :

- La R1, située en jeunesse est constituée de sélections thématiques, valorisées et sorties ponctuellement (Noël, préparation documentaire pour les enseignants/prochaines séances d'animation). Sont également entreposés des livres animés fragiles et utilisés pour les animations, des collections un peu défraîchies mais indispensables (contes, albums classiques...). Ces ouvrages peuvent être empruntés sur demande aux agents de la médiathèques, ils sont indiqués comme étant « en réserve » sur le catalogue.
- La R2, située près des pôles image & son, regroupe les collections adultes suivantes : romans, documentaires, fonds local et bandes dessinées. Elle abrite également les cartons pour les médiathèques desservies par la navette de la médiathèque départementale.
- Les ouvrages entreposés sont des romans usagers ou des documents de références, des livres rares car plus édités (fonds local par exemple), des suites de série de BD. Cette réserve permet aussi de désengorger les rayonnages et bacs, de valoriser davantage les collections en ne procédant pas à un désherbage systématique. Ils sont indiqués comme étant « en réserve » sur le catalogue.

Le public est informé régulièrement de la présence de ces documents par les agents de la médiathèques, par des affichettes placées dans les espaces de la médiathèque et directement sur les notices du portail.

Politique documentaire : orientation générale

Enjeux :

- ➔ Fidéliser et conquérir le public, en tenant compte de l'intérêt général.
- ➔ Assurer une continuité de service au-delà du projet d'établissement.

Acquisition

1. Equilibre

L'acquisition de documents se réalise en tenant compte du calendrier budgétaire, sur une année civile et s'appuie sur des outils de gestion à savoir : outils budgétaires, le catalogue de la médiathèque et l'outil statistique. Les acquisitions sont réalisées à destination des publics, dans un souci d'équilibre entre fidélisation et conquête. Les collections permettent d'établir une proximité avec le public dans le respect des droits culturels.

En l'occurrence la mise en œuvre de temps dédiés au partage des lectures avec et par le public, à la valorisation des retours des usagers au sein de collectifs d'échanges (Offices et ateliers du dispositif « Livres et Vous ») contribue à nourrir la ligne éditoriale des acquisitions au plus près des centres d'intérêt du public, concertée et partagée, dans une large diversité de contenus et un équilibre objectif des opinions et points de vue proposés au public dans le respect des valeurs républicaines.

Type de documents achetés : livres, revues, dvd, jeux vidéo et de société, vinyles. Les acquisitions tiennent compte de la complémentarité entre support physique et numérique et des collections de la MD77. (Exemple : le fonds de DVD de la MD77 et Arte VOD proposent une sélection riche en films d'auteurs, documentaires → la médiathèque fera l'acquisition majoritairement de films plus grand public).

Les agents de la médiathèques référents de collections sont chargés d'élaborer une fiche domaine correspondante au pôle documentaire travaillé. Ce document délimitera les champs d'acquisition des ouvrages en veillant au pluralisme et à la diversité (choix des éditeurs, ventilations budgétaires par collections, critères de désherbage...). Un équilibre doit s'opérer entre la satisfaction de l'attente du public et la proposition d'une offre plus singulière, propice à la sérendipité.

2. Accessibilité

Compte-tenu de l'absence d'université, de centre de recherches sur la commune, le niveau de lecture retenu aux Sources Vives est le grand public.

Dans une juste proportion, la médiathèque tend à l'exhaustivité des domaines de la connaissance sans exclure volontairement une discipline plutôt qu'une autre.

Les collections s'adressent à des personnes de tout âge, de tout genre, conditions sociales, culturelles et politiques.

Une attention est portée à l'inclusivité des personnes en situation de handicaps (livres lus, en grands caractères, fonds Dys...)

Chaque année, les référents des secteurs documentaires proposent un plan de développement des collections dont ils ont la charge, correspondant aux grands axes du projet de l'établissement. C'est à partir de cette décision, que seront déclinées les actions de médiation culturelle, liens entre le public et ces collections.

Traduisant la volonté d'inscrire l'acte d'achat au cœur d'une démarche de démocratie participative, les agents de la médiathèque proposent au public de participer directement aux acquisitions par un système d'office, en lien avec une librairie partenaire.

3. Ethique

Les documents s'acquièrent neufs, de préférence auprès de librairies indépendantes locales, sauf spécificités liées aux fournisseurs.

Les DVD doivent être achetés auprès de fournisseurs spécialisés car ils comprennent l'acquisition d'un droit de prêt et de consultation.

Sont exclus des acquisitions les documents faisant l'apologie de la violence, de la pornographie, de la pédophilie, du terrorisme, du racisme, de la xénophobie, de l'homophobie, du sexisme et de la maltraitance animale.

Aux regards de la Loi n° 49-956 du 16 juillet 1949 sur les publications destinées à l'enfance et à l'adolescence, il est rappelé que les livres publiés en France font l'objet de surveillance et de contrôle. Par voie de conséquence, aucune censure ne saurait être exercée.

Par souci d'équité démocratique, les ouvrages de campagne de personnalités politiques ne sont pas achetés.

Les livres publiés à compte d'auteur ne sont acquis ou intégrés au fonds que sur avis d'un comité de lecteurs composé du personnel de la médiathèque et d'usagers.

L'acquisition d'un livre en médiathèque est un acte relevant d'une expertise professionnelle. Le choix d'un document fait l'objet d'une veille et d'une réflexion tenant compte de la qualité éditoriale et de son intégration aux collections existantes.

Don

Voir la *Charte des dons* pour les ouvrages donnés par les particuliers.

Désherbage

Le désherbage consiste à retirer des documents (livres, CD, DVD, revues, etc.) des rayonnages ou des bacs. L'élimination ou pilon consiste en un retrait définitif du fonds de la médiathèque.

Selon l'état ou le contenu, le document sera jeté, mis en vente auprès de l'entreprise [Ammareal](#) ou donné (écoles, centre de loisirs, MDJ, boîtes à livres...). Les recettes issues des ventes sont attribuées à la collectivité.

Le désherbage fait partie du cycle de la vie des collections et est nécessaire afin de :

- Maintenir le volume de la collection
- Donner une meilleure impression au public avec des rayonnages aérés
- Ne pas surcharger les étagères avec des documents obsolètes ou abîmés
- Renouveler et actualiser le fonds
- Améliorer la pertinence et l'actualité de l'information
- Améliorer l'adéquation du fonds aux besoins des lecteurs
- Améliorer la pertinence des acquisitions au regard du fonds existant
- Faciliter la gestion de la bibliothèque pour faire gagner du temps à l'utilisateur (recherche) et à l'agent de la médiathèque

Le désherbage sera réalisé régulièrement et concernera un segment des collections en particulier, à partir d'un fichier indiquant le taux de rotation des documents et l'âge de ceux-ci.

Equipement et démarche écologique

Dans un contexte de développement durable, la médiathèque prend soin de couvrir ses documents par un film écologique produit en France, afin de protéger les documents.

La couverture permet de prolonger la durée de vie des collections et permet le nettoyage des ouvrages fréquemment empruntés.

Toutefois, l'équipement des documents ayant une durée de vie plus limitée (livre sur l'informatique, guides de voyage...) ne seront pas couverts.

Les disques (livres lus, cd de musique, dvd) seront régulièrement examinés et confiés à une entreprise de restauration (Clinic Disc ou autre). Cela évite le rachat de documents onéreux placés en dés herbages (le prix moyen d'un dvd est de 40 €).

L'imprimante 3D est sollicitée pour le remplacement de certaines pièces de jeux de société qui viendraient à être perdues. Les cartouches de celle-ci sont constituées de filaments PLA à base d'amidon de maïs biodégradable.

Valorisation

Afin de valoriser les nouvelles acquisitions et le fonds existant, les agents de la médiathèques veilleront à respecter un rythme d'acquisition régulier : tous les 2 mois en moyenne.

Une fois le livre réceptionné, le temps de traitement ne devra pas excéder 4 semaines.

Ce temps de traitement correspond : au suivi de la réception de la commande (pointage de la liste fournie à la librairie et suivi administratif), à l'analyse/lecture partielle ou complète du document, à son équipement (estampillage, couverture, encodage), son catalogage (renseignement dans la base informatique), éventuellement l'édition d'une liste bibliographique et une valorisation spécifique (table de présentation, valorisation sur le site internet, rédaction de billets d'avis critiques).

Les présentoirs permettent de mettre en avant les nouvelles acquisitions ou « coups de cœur » de l'équipe. Des dispositifs visuels permettront de distinguer les nouveautés.

Des brochures ou porte-vues seront également consultables sur place afin que le public puisse se rendre compte des nouvelles acquisitions.

Celles-ci seront visibles sur le site via un carrousel ou autre dispositif de présentation.

Dans les espaces dédiés (tables thématiques à l'entrée, meubles de valorisation...), des sélections seront opérées aux regards des événements majeurs portés par la collectivité et notamment le pôle culturel de la ville.

Charte des dons

Un déménagement, un nettoyage de printemps ?

Vous souhaitez donner gratuitement à la médiathèque vos livres et nous vous en remercions.

Vous pouvez les apporter à l'accueil des Sources Vives dans la limite d'une dizaine de titre.

Pour un volume plus important, veuillez prendre contact avec le personnel de la médiathèque.

Dans tous les cas, les documents doivent être en bon état et leur date de publication inférieure à 2 ans par rapport au moment du dépôt.

Attention, nous n'acceptons pas :

- les éditions anciennes
- les revues, les quotidiens
- les livres dont les pages sont : jaunies, cornées, les textes soulignés...
- les manuels scolaires, les thèses, les manuels « professionnels »
- les DVD attachés des droits de prêt payants

Les documents auto-édités ne sont pas systématiquement intégrés aux collections. Ils feront l'objet d'une lecture partagée entre les bibliothécaires et les personnes participant aux acquisitions d'ouvrages de la médiathèque.

Aussi, nous attirons votre attention sur le fait que les dons seront intégrés aux collections s'ils répondent aux critères d'acquisition et à la politique documentaire de la médiathèque.

Nous attirons votre attention sur le fait que tous les documents ne seront pas forcément intégrés aux collections. Le personnel se réserve le droit de ne pas intégrer l'intégralité des livres donnés.

En effet, les dons représentent un coût, non pas d'achat, mais de traitement et de stockage.

Chaque don déposé n'est plus la propriété du donneur. Dans le cas où vos livres ne seraient pas intégrés à la médiathèque, nous nous réservons le droit soit :

- de les vendre lors de ventes de livres organisées par la collectivité ou retirés par l'entreprise Ammareal (entreprise éco-citoyenne de vente de livres d'occasion)
- de les mettre au pilon où ils finiront en papier recyclé

En dernier recours, il faudra vous résoudre à jeter vos livres, mais sans mauvaise conscience... car au final, l'intérêt d'un livre réside dans son contenu. Un livre de droit ou un guide de voyage de plus de 10 ans, même s'ils sont en bon état, n'ont plus beaucoup d'intérêt. Le savoir évolue rapidement, même dans des disciplines qui peuvent paraître immuables, comme l'histoire ou les langues.

Et si vous avez encore des scrupules, il faut savoir que les bibliothèques procèdent aussi régulièrement à un renouvellement de leurs collections en acquérant des documents et en retirant d'autres des rayons, opération appelée « désherbage ».

Si les termes de la présente charte vous conviennent, nous acceptons vos dons avec plaisir.

Nous vous remercions beaucoup pour votre geste et votre compréhension.

Je
soussigné(e).....

Demeurant
.....

Code Postal.....
Ville.....

N° de téléphone :
.....

Adresse électronique :
.....

Souhaite remettre gracieusement au réseau des médiathèques des Sources vives de la Ville d'Avon
de(s) document(s) et déclare avoir pris connaissance de la charte des dons qui lui a été remise.

Fait à :

Le :

Mairie d'Avon – 8 rue du Père Maurice – 77210 Avon
Téléphone : 01 60 71 20 00 – mairie@avon77.com
Médiathèque Les Sources Vives – 27 rue du Vieux rû 77210 Avon
Téléphone : 01 60 74 59 30 – mediatheque@avon77.com

Signature, précédée de la mention

« lu et approuvé »